UCO ANGERS
UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE L'OUEST

FACULTÉ DES **HUMANITÉS**

LICENCE MUSICOLOGIE

Mention : **Musicologie**
Validation : **Diplôme national bac +3** [délivré en jury rectoral]

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

L'objectif de la licence de musicologie est de permettre à l'étudiant de :

- maîtriser les outils musicaux (instrument de musique, voix, MAO), ainsi que la lecture, l'analyse et l'écriture de la musique
- savoir se produire sur scène, tant au niveau des musiques acoustiques qu'amplifiées
- connaître les principaux courants de l'histoire des musiques occidentales et extra-occidentales, et savoir situer un morceau de musique dans son contexte
- diriger une formation vocale dans un répertoire simple
- accompagner et harmoniser au clavier une mélodie
- mobiliser ses connaissances historiques et techniques dans le champ de la musique afin de produire une réflexion claire, ordonnée et convaincante à l'écrit ou à l'oral
- savoir utiliser les ressources bibliographiques et documentaires liées au domaine musical ; se tenir informé de l'actualité et de l'évolution des tendances artistiques dans son domaine
- maîtriser les principaux logiciels liés au domaine musical (édition, composition), les techniques de traitement informatique des données et les principaux logiciels de présentation
- savoir utiliser l'informatique pour composer de la musique illustrant des images, des récits, des personnages, etc.

Nouveau

Formation des étudiants de 1er cycle à un socle commun de connaissances dans les domaines suivants : changement climatique, biodiversité, ressources, transition juste et équitable.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE ET OUTILS

Pédagogie

- Un responsable pédagogique par promotion pour un suivi personnalisé
- Nombre moyen d'étudiants par promotion : 30
- Passage d'une certification PIX obligatoire en L1
- Possibilité de préparer des certifications facultatives, en plus de la licence : certificat art, langues et patrimoine, certificat étudiant entrepreneur, certification Voltaire, certification en langue vivante (TOEFL®, TOEIC®…)
- Méthodologie : équilibre théorie et pratique (cours magistraux et travaux dirigés), utilisation de logiciels spécifiques (MAO-musique assistée par ordinateur…), masterclasses, stage chaque année (deux semaines minimum), cours dédiés au projet professionnel de l'étudiant, cours avec des professionnels

Outils et infrastructures pédagogiques

- Des salles dotées d'équipements de diffusion sonore et visuelle dédiées à la musique
- Des salles informatiques à disposition des étudiants
- Un centre audiovisuel multimédia en libre accès
- Des espaces de coworking
- Une bibliothèque universitaire, des fonds documentaires spécialisés (musicologie, etc.)

LES + DE LA FORMATION

Une formation inédite en Pays de Loire

La licence musicologie, à travers son diplôme, son programme, ses partenariats, ses débouchés et sa diversité, est une formation unique en Pays de Loire. Elle est devenue une référence pour se professionnaliser dans le domaine.

Des partenariats forts et ancrés sur le territoire

Les étudiants ont l'opportunité de pratiquer à l'extérieur de l'UCO : formation musicale au conservatoire, musiques du monde à la Galerie sonore et ses 2 000 instruments ; musiques actuelles au Chabada.

La pratique collective encouragée

De nombreux cours mêlent les années entre elles (L1, L2 ou L3), pour que les étudiants puissent travailler ensemble et à plusieurs niveaux. Les étudiants sont engagés dans des ensembles instrumentaux ou vocaux.

POURSUITE D'ÉTUDES

À l'UCO :

- Masters en projets culturels, spectacle vivant, enseignement 1er et 2nd degrés (préparation concours professeur des écoles et Capes/Cafep éducation musicale)

Autres possibilités :

- Masters en musique, musicologie, son, arts et culture, enseignement, information et communication
- Écoles supérieures spécialisées, conservatoires (sur concours), centre de formation de musicien intervenant à l'école élémentaire et pré-élémentaire, concours de la fonction publique

MÉTIERS ET SECTEURS

- Enseignement et formation
- Médiation culturelle
- Musicien professionnel
- Industrie musicale, édition
- Journalisme et multimédias

92% réussite en L3
promotion 2022/2023

ACCESSIBILITÉ

- Un service dédié offre une aide personnalisée aux étudiants en situation de handicap. Il les informe, les conseille et participe à la mise en place des aides nécessaires (droits, aménagements pédagogiques et examens).
- Des étudiants aidants sont mobilisés pour la prise de notes, le tutorat pédagogique, la mobilité ou la traduction des cours pour les étudiants malentendants.

ORGANISATION DE LA FORMATION

SYSTÈME MAJEURE/MINEURE

Les études de licence à la faculté des humanités reposent sur le système majeure/mineure. Vous avez choisi la majeure musicologie qui correspond à la mention de votre licence et représente 70% des enseignements disciplinaires. Pour enrichir votre parcours, vous choisissez une mineure, qui renforce votre discipline majeure (mineure du même domaine : approche mono-disciplinaire) ou la complète (mineure d'un autre domaine des humanités : approche bi-disciplinaire). La mineure représente 20% des enseignements. Les enseignements préprofessionnels ou de méthodologie générale correspondent aux 10% restants.

Mineures au choix (liste susceptible d'évoluer) : Communication et marketing du sport | Communication événementielle et relations publiques | Économie, communication et management | Histoire de l'art | Histoire du continent européen | Journalisme et production éditoriale | Langues et cultures | Lettres et écritures créatives | Médias, culture et communication | Métiers de l'enseignement, de l'éducation et

on | Musiques actuelles et paysages sonores | Patrimoine(s) et culture | Science politique | Théâtre | Transversalité des arts plastiques

La spécialité musicien interprète
Cette spécialité permet de préparer le diplôme d'études musicales (DEM) du Conservatoire à rayonnement régional (CRR) d'Angers et la licence musicologie de l'UCO en horaires aménagés.
Grâce au système majeure/mineure, un étudiant de la spécialité musicien interprète peut diversifier son parcours en suivant une mineure non spécifiquement musicale (ex. : théâtre, histoire de l'art, patrimoine(s) et culture, transversalité des arts plastiques…).
Conditions : être bachelier et être inscrit en cycle spécialisé (ou être en année de présentation du concours d'entrée) au CRR d'Angers.

VALIDATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans. Une année compte 2 semestres constitués d'UE (unités d'enseignement) correspondant à 60 crédits ECTS (30 ECTS/semestre).

ÉVALUATION ET RYTHME

- **L1, L2 et L3 :** contrôle continu intégral

PROGRAMME

SEMESTRE TYPE

Spécialité Musique et Musicologie

Majeure : histoire de la musique et analyse (cours « panoramique » au premier semestre, puis une période par semestre) | écriture et formation musicale | clavier et formation vocale | pratiques collectives | chœur et orchestre | galerie sonore et informatique musicale | langue étrangère disciplinaire (anglais lié à la musique)

Enseignements de mineure

Outils méthodologiques : PPE (projet professionnel de l'étudiant) | culture numérique/PIX (certificat informatique et internet) | méthodologie du travail universitaire (disciplinaire ou générale ; semestre 6 : méthodologie de la recherche ou questions d'interprétation)

Enseignements disciplinaires et complémentaires optionnels : direction de chœur | arrangement et orchestration | renforcement musicologique | projet transversal/conférences/spectacles | remédiation en français | aide à la préparation aux concours | renforcement disciplinaire enseignement de la musique en L2 et L3 | engagement personnel et associatif/tutorat | langue étrangère

Spécialité Musicien interprète

Majeure : histoire de la musique et analyse (cours « panoramique » au premier semestre, puis une période par semestre) | érudition musicale et formation musicale | dominante | musique de chambre | pratique collective | langue disciplinaire étrangère (anglais lié à la musique)

Enseignements de mineure

Outils méthodologiques : PPE (projet personnel de l'étudiant) | culture numérique/PIX (certificat informatique et internet) | méthodologie du travail universitaire (disciplinaire ou générale ; semestre 6 : méthodologie de la recherche ou questions d'interprétation)

Enseignements disciplinaires et complémentaires optionnels : clavier complémentaire | accompagnement au clavier | projet transversal/conférences/spectacles | remédiation en français | aide à la préparation aux concours | renforcement disciplinaire enseignement de la musique en L2 et L3 | engagement personnel et associatif/tutorat | langue étrangère

PRÉREQUIS, CANDIDATURE ET FRAIS DE SCOLARITÉ

En Licence 1

- Prérequis : être titulaire du baccalauréat ; avoir une pratique de la musique, en école de musique, conservatoire ou cours particulier de bon niveau
- Candidature : sur la plateforme Parcoursup de mi-janvier à mi-mars

En Licence 2 et en Licence 3

- Prérequis : être titulaire d'une L1 musicologie pour entrer en L2 et d'une L2 musicologie pour entrer en L3
- Candidature : en ligne sur uco.fr
- Modalités : Sélection sur dossier

Frais de scolarité 2024/2025

- De 3 000 € à 7 900 € selon les revenus de la famille
- Possibilité d'obtenir une bourse d'État
- Formation continue : tarifs sur demande

©Université catholique de l'Ouest, janv 2025 . Photo Rémy Chautard. Document non contractuel : informations données à titre indicatif et pouvant faire l'objet de modification. UCO Angers 3 place André Leroy - 49008 Angers cedex 01

Renseignements
lisa.courtois@uco.fr
02 41 81 67 40

uco.fr

Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

« L'article L.6316-4 II du code du travail reconnait la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'actions concourant au développement des compétences. »

DIPLÔME NATIONAL DE LICENCE CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT